INSTRUCTIONS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN DES PRODUITS PROGRESS EN ACIER INOXYDABLE DE GRILLE/MAILLES AVEC FINITION DE PEINTURE

Les produits en grilles/mailles se caractérisent par leur durabilité et haute esthétique.

Matériau : acier inoxydable avec une couche de peinture décorative.

Pour un bon entretien des panneaux en grille maille revêtus de peinture décorative, il est nécessaire de faire nettoyer ces éléments par un prestataire de services agréé au moins une fois par an. Un nettoyage plus fréquent est recommandé dans les zones à forte pollution atmosphérique. Cette démarche permet de détecter rapidement les éventuels dommages et de les éliminer en temps opportun, sans coûts supplémentaires inutiles.

Si, au cours d'une utilisation normale, les éléments se salissent (facteurs atmosphériques, chimiques, humains, ou autres) et qu'il est nécessaire de les nettoyer, les directives suivantes permettront de préserver les propriétés anticorrosives de l'acier peint ainsi que son aspect esthétique :

- Protéger les surfaces peintes contre les rayures, les fissures, les dommages, etc. et contre tout contact avec des produits chimiques inadaptés qui peuvent entraîner la perte des propriétés anticorrosives de la peinture.
- Protéger contre les salissures, telles que la peinture, la graisse, le mortier de construction (en particulier le mortier qui sèche difficilement) et sécuriser pendant la durée des travaux d'entretien ou de réparation.
- Protéger contre les dommages mécaniques, ne pas déformer ou plier les grilles/ mailles en raison de la possibilité de fissuration du revêtement.
- En cas de dommage et de perte visible du revêtement peint, recouvrir l'endroit concerné avec une peinture (appropriée) ou remplacer le panneau.
- Ne pas effectuer de modifications non autorisées. Toutes les modifications du produit sont effectuées à vos propres risques ! Il est conseillé de protéger immédiatement les endroits endommagés par plusieurs couches de peinture.
- Lorsque les grilles/mailles avec la finition en peinture sont appliquées dans une zone exposée à l'abrasion/au rayures, la perte de peinture doit être considérée comme un phénomène normal. Lorsque leur esthétique devient insatisfaisante, les grilles doivent être repeintes.
- • Les grilles/ mailles peuvent être dépoussiérées par un nettoyage au chiffon en coton doux, à l'air comprimé ou à l'aide d'un aspirateur équipé d'une brosse douce.
- Les grilles / mailles peuvent être lavées à l'eau chaude savonneuse, en utilisant des détergents neutres ou légèrement alcalins. (par exemple, des liquides ou des shampooings pour le nettoyage des surfaces laquées).
- Ne pas utiliser de détergents d'origine inconnue.
- La température du mélange d'eau et de détergent utilisé pour le nettoyage ne doit pas dépasser 25°C. Ne pas nettoyer la surface avec un jet de vapeur.
- Ne pas utiliser d'agents agressifs ou décapants – en cas d'utilisation accidentelle, rincer abondamment à l'eau propre. Ne pas utiliser de solvants organiques contenant des esters, des cétones, des alcools, des composés aromatiques, des esters de glycol, des hydrocarbures chlorés, etc.
- Pour le nettoyage, utilisez des tissus doux destinés uniquement à cet usage afin de ne pas transférer d'autres impuretés (par exemple, des particules de fer, du sable) sur la surface.
- Lors du nettoyage, ne pas appuyer trop fort le tissu sur la surface à nettoyer et remplacer le dès que celui-ci est souillé.
- Les détergents utilisés pour le nettoyage ne doivent pas réagir avec la surface nettoyée pendant plus d'une heure. Si nécessaire, le processus de nettoyage peut être répété après 24 heures.
- Après le nettoyage, rincer abondamment à l'eau douce et propre. Il est recommandé d'utiliser de l'eau déminéralisée afin d'éviter les taches et les traces d'eau.

I-2 ver.1.2 / 07.03.2022

- Traiter la surface sèche avec un produit approprié de préservation de peinture (consulter le fournisseur du produit) à l'aide d'un chiffon doux et propre.
- Veiller à ce que le produit ne laisse pas un film gras accumulant la poussière.
- L'élimination des taches de peintures, d'adhésifs et de mortiers est difficile et peut laisser des traces permanentes sur les surfaces des panneaux. Les substances grasses, huileuses et goudronneuses peuvent être éliminées de la surface nettoyée à l'aide de solvants à base de pétrole exempts de composés aromatiques. Les résidus de colle, de caoutchouc de silicone et de rubans adhésifs doivent être éliminés de la même manière.
- Après chaque nettoyage, la surface doit être immédiatement rincée à l'eau froide et propre. Utiliser des procédures de nettoyage standards.

Fréquence du nettoyage et de l'entretien.

Pour les applications intérieures (C1,C2), procéder au nettoyage conformément au calendrier de nettoyage des autres parties de l'intérieur. Ne pas laisser les salissures devenir visibles.

Pour les applications extérieures (C3-C5), vérifier l'état de salissement des grilles/mailles. Les salissures industrielles et routières (en particulier les dépôts provenant du dégivrage des routes), la saleté routière, les environnements marins, les zones abritées, etc. peuvent provoquer des taches brunes et des ternissements. Le nettoyage doit être effectué dès que les premiers symptômes de ce type se manifestent, mais pas moins fréquemment que les périodes indiquées dans le tableau ci-dessous.

Catégorie de corrosivité PN-EN ISO 12944-2	**Fréquence de nettoyage**
C1-C2	6 – 12 mois
C3-C4	3 – 6 mois
C5	3 – 6 mois

Classes de corrosivité selon EN ISO 12944-2

Classes de corrosivité		**Exemples d'environnements typiques des climats tempérés**	
		Intérieur	Extérieur
C1	très faible	Bâtiments chauffés avec une atmosphère propre. Ex : bureaux, magasins, écoles, hôtels.	Non applicable.
C2	faible	Bâtiments non chauffés où la condensation peut se produire, ex : entrepôts, salles de sport.	Atmosphères peu polluées : principalement les zones rurales.
C3	moyenne	Salles de production avec une forte humidité et un certain degré de pollution de l'air, ex : établissements	Atmosphères urbaines et industrielles, pollution modérée par

PROGRESS ECO S.A.
Dobrów 7, 28-142 Tuczępy / Poland
Share capital: 1,000,000 PLN

T: +48 15 864 62 70
E: office@progress-screens.com
W: www.progress-screens.com

TAX ID PL9482597879 / REGON 146269016 / BDO 000545995
Entry No. KRS 0000934920 (District Court in Kielce)
IBAN (€) PL46 1240 6292 1978 0011 0436 7284 / SWIFT PKOPPLPW

CERTIFIED ISO 9001
TÜVRheinland CERTIFIED

		de transformation alimentaire, blanchisseries, brasseries, laiteries.	les oxydes de soufre (IV), ex : zones côtières à faible salinité.
C4	haute	Usines chimiques, piscines, chantiers de réparation de navires et de bateaux	Zones industrielles, zones côtières à salinité moyenne
C5	très haute	Bâtiments ou zones à condensation quasi permanente et à forte pollution.	Zones côtières et extracôtières à forte salinité.

Pour des raisons de sécurité, lors de l'utilisation de détergents pour le nettoyage et l'élimination des taches, il est impératif de suivre les recommandations du fabricant du produit et les règles de santé et de sécurité.

Tout écart par rapport à ce qui précède entraînera la perte de la garantie !

PROGRESS ECO S.A.
Dobrów 7, 28-142 Tuczępy / Poland
Share capital: 1,000,000 PLN

T: +48 15 864 62 70
E: office@progress-screens.com
W: www.progress-screens.com

TAX ID PL9482597879 / REGON 146269016 / BDO 000545995
Entry No. KRS 0000934920 (District Court in Kielce)
IBAN (€) PL46 1240 6292 1978 0011 0436 7284 / SWIFT PKOPPLPW

CERTIFIED ISO 9001
TÜVRheinland CERTIFIED

INSTRUCTIONS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN DES PRODUITS PROGRESS EN ACIER INOXYDABLE DE GRILLE/ MAILLES AVEC FINITION DE PEINTURE.

I-2 ver.1.2 / 07.03.2022

	Imię i nazwisko	Stanowisko	Data	Podpis
Przygotował	**Artur Zając**	**Product Manager**	**07-03-2022**	
Zweryfikował	**Dariusz Tomalski**	**Kierownik Działu Konstrukcyjno Technologicznego**	**07-03-2022**	
Zweryfikował	**Łukasz Stęplewski**	**Kierownik ds. Kontroli Jakości**	**07-03-2022**	
Zatwierdził	**Tomasz Oszczepalski**	**Prezes Zarządu**	**07-03-2022**	

PROGRESS ECO S.A.
Dobrów 7, 28-142 Tuczępy / Poland
Share capital: 1,000,000 PLN

T: +48 15 864 62 70
E: office@progress-screens.com
W: www.progress-screens.com

TAX ID PL9482597879 / REGON 146269016 / BDO 000545995
Entry No. KRS 0000934920 (District Court in Kielce)
IBAN (€) PL46 1240 6292 1978 0011 0436 7284 / SWIFT PKOPPLPW

CERTIFIED ISO 9001
TÜVRheinland CERTIFIED